

ÉTALEZ VOTRE DON SUR 12 MOIS !

Si nous voulons convaincre les Français de tourner la page de cette oligarchie qui pille notre pays et s'attaque à nos libertés, **nous avons besoin de moyens financiers suffisants !**

Le prélèvement mensuel SEPA est un bon outil pour étaler sur 12 mois l'aide que vous souhaitez apporter à notre mouvement.

Si vous payez un impôt sur le revenu, n'oubliez pas que vous pouvez le réduire de 66 % du don annuel effectué.

Ainsi, si vous versez 10€ par mois, soit un don annuel de 120€, vous recevrez un reçu fiscal qui réduira votre impôt de 80€.

Votre don mensuel de 10€ par mois ne vous coûte donc réellement que 3,40€ par mois !

Pour toute aide, n'hésitez pas à téléphoner au 01 84 16 02 24

ou à écrire à BP 80479 – 75327 Paris Cedex 07

IMPORTANT : Merci de renvoyer ce document complété à l'adresse email : finances@debout-la-france.fr

POUR UN DON MENSUEL MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

M. Mme. NOM* _____ PRÉNOM* _____

PROFESSION _____ DATE DE NAISSANCE ____/____/____

ADRESSE* _____ CODE POSTAL* VILLE* _____

PAYS _____ NATIONALITÉ* _____ COURRIEL* _____

TEL _____ MOBILE* _____

N° ADHÉRENT (RENOUVELLEMENT) _____

Je souhaite faire un don mensuel

En donnant à Debout la France, vous déduisez de votre impôt sur le revenu 66% du don.

Exemple : un don de 10€/mois, ne vous coûte que 3,40€ après la déduction.

Dans la limite de 20% du revenu imposable.



DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

N° IBAN :

Code BIC :

FAIT À _____

LE _____

SIGNATURE